

Aide sociale numérisée: quelles conséquences?

© StockSnap / Pixabay

Solliciter des prestations sociales par courriel, sans devoir se déplacer à un guichet, représente une aubaine pour certain·e·s, mais contrecarre l'autodétermination des plus vulnérables. Une recherche menée à Genève le montre.

Par **Eva Nada**, visiting research fellow à l'Université d'Albany (USA) financé par le FNS

Quels sont les effets visibles et invisibles de la numérisation des prestations sociales dans l'expérience ordinaire de l'aide sociale et de l'autonomie, pour les bénéficiaires de cette aide ? Pour répondre à cette question [1], des personnes ont été interviewées, après avoir été sélectionnées de deux manières : la première par des annonces sur les écrans des Centres d'action sociale du canton de Genève, la seconde par recrutement direct dans les réceptions de ces lieux. Onze entretiens biographiques ont été effectués.

Petit, l'échantillon n'a pas vocation à être représentatif ; le but de cette recherche est de mettre en évidence certaines inconsistances, limites et contradictions de la numérisation des prestations sociales pour les destinataires, tout comme ses opportunités. Il ne s'agissait nullement d'expliquer comment les expériences individuelles sont généralisables à une population plus large.

Modifier les rôles de chacun·e

Alors même que la subvention de l'État n'a pas augmenté depuis une dizaine d'années et n'évoluera probablement pas, le nombre de dossiers à l'aide sociale dans le canton de Genève ne cesse de croître. Pour répondre à ces enjeux, la direction de l'Hospice général cherche à renouveler et à adapter son fonctionnement organisationnel.

C'est dans ce contexte socio-politique qu'a été déployée la stratégie 2016-2020, « Inventer l'Hospice général de demain ». Celle-ci vise à transformer l'institution, en changeant la place et le rôle des destinataires et des collaboratrices et collaborateurs. Cette nouvelle méthode de management, « le faire autrement » [2], implique notamment la dématérialisation des dossiers par la gestion informatique et numérique des documents. Cette stratégie modifie bel et bien la place et le rôle de chacun·e dans l'accompagnement social.

Comment citer cet article ?

Eva Nada, «Aide sociale numérisée: quelles conséquences?», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 7 octobre 2021, <https://www.reiso.org/document/8043>

Cette évolution a d'abord été appliquée au service de l'efficacité et de l'efficacit  de l'institution. Les destinataires n'ont  t  inform s qu'en fin de processus de la mise en place du projet et des nouvelles mani res de proc der pour demander et recevoir ses prestations sociales.

Ainsi, c'est   la fin de 2018 que le syst me de num risation est mis en  uvre dans les Centres d'action sociale genevois. Les b n ficiaires sont incit e-s   utiliser ce mode de faire pour faire valoir leurs droits sociaux mensuellement. Ils et elles sont pri e-s d'envoyer leurs documents par email   une adresse g n rique. En d'autres termes, ces personnes doivent scanner et envoyer leurs formulaires de mani re  lectronique, plut t que de se rendre au guichet   des dates pr d termin s pour les y remettre.

 loigner la stigmatisation

Toutes et tous ne se sentent toutefois pas   l'aise avec ce syst me. Des b n ficiaires  num rent plusieurs raisons pour justifier la non-utilisation des technologies num riques lors de leurs requ tes aux prestations sociales. Le contact avec les agent-e-s de guichet est  nonc  prioritairement. Cet  l ment se r v le d'autant plus vrai pour les personnes socialement isol es et pour les individus sans domicile fixe, c'est- -dire logeant   l'h tel ou dans des foyers. Pour eux, la dimension sociale prime sur le c t  pratique du num rique. En outre, l'aspect de contr le de la transmission des « preuves » pour faire valoir leur droit prend de l'importance. S'assurer que tous les documents et les bons ont  t  transmis justifie le fait de pr f rer se rendre sur place.

Si les technologies num riques restent inexploit es par les personnes en situation de plus grande vuln rabilit , elles le sont, par contre, par celles et ceux qui souhaitent profiter du libre-service induit par ces moyens  lectroniques. Ils et elles peuvent en effet effectuer leurs d marches   n'importe quelle heure du jour et de la nuit, du lundi au dimanche. Autrement dit, ils et elles n'ont plus besoin de se d placer pour faire valoir leurs droits sociaux. Cette proc dure est v cue comme une opportunit  de mettre   distance l'identification   leur situation sociale et la stigmatisation qui s'y attache.

Cet avantage relev  par les partisan-ne-s du libre-service s'av re contrebalanc  par un sentiment accentu  de contr le. La recherche montre que les destinataires interview e-s vivent certaines d marches, comme se rendre au guichet tous les mois pour obtenir le rabais pour l'abonnement de transports publics, comme une mani re de les « garder   l' il ». Si la num risation des prestations sociales ne change pas les formes de contr le propres   la politique d'aide sociale, elle les reconfigure donc. Elle les rend plus abstraites. D'aucun-e-s estiment ne pas avoir plus de libert  mais plus de responsabilit .

La question du contr le n'est pas le seul probl me rencontr  par les destinataires dans l'usage des outils num riques pour revendiquer leurs droits. La recherche a r v l  un manque de transparence et de responsabilit  de la part de l'institution   leur  gard. S'il est de plus en plus attendu que les b n ficiaires de l'aide sociale utilisent le courriel et le scanner pour faire valoir leur droit   des prestations, cette responsabilisation ne s'av re pas mutuelle. En effet, ils et elles ne re oivent ni accus  de r ception, ni n'ont de suivi des documents. Ils et elles ne savent pas qui r ceptionne leur envoi, qui le traite et comment, ni par qui est prise la d cision de leur accorder des droits sociaux. Le manque de transparence et de partage des informations augmente l'angoisse et le stress li s   leur situation sociale.

Accentuation du stress et de l'angoisse

L'enqu te illustre finalement un r sultat autrement pr occupant. Le sentiment de renforcement de contr le, le manque de transparence dans le traitement des donn es et des d cisions principalement  voqu s par les destinataires peuvent en effet  tre reli s   leurs conditions d'existence : vivre   l'aide sociale demeure source

d'anxiété et de stress et inscrit les personnes dans des trajectoires de nécessité.

Ces états d'anxiété peuvent être accentués pour les personnes sans domicile fixe et pour les femmes victimes de violence conjugale. Dans ces conditions, utiliser les outils numériques pour requérir l'aide sociale accentue l'expérience stressante et le sentiment de perte de maîtrise du processus. En d'autres termes, la numérisation de l'aide sociale entrave l'empowerment et l'autonomie des bénéficiaires.

Conçus et utilisés au départ par les individus appartenant aux fractions les plus diplômées des populations occidentales, les outils numériques ne se révèlent pas pertinents de la même manière pour les classes populaires (Pasquier 2019). Cette enquête montre que la possibilité de leur appropriation et de leur usage pour faire valoir des droits sociaux ne peut être dissociée des conditions sociales où s'accomplit l'appropriation de tels outils numériques.

Bibliographie

- Pasquier, D. (2019). « Le numérique abolit les distances sociales. ». Dans : Olivier Masclat éd., La France d'en bas : Idées reçues sur les classes populaires (pp. 157-162). Paris : Le Cavalier Bleu. <https://doi.org/10.3917/lcb.mascl.2019.01.0157>"

[1] Engagée dans une démarche collaborative entre la Haute école de travail social de Genève et les partenaires de terrain pour qualifier les collaboratrices et collaborateurs au travail de terrain ou de recherche, j'ai pu participer au programme pilote du double profil de compétences PGB11 entre septembre 2019 et février 2020, ainsi qu'entre septembre et décembre 2020. Ma participation au programme PGB11 a tout d'abord consisté en une phase d'immersion de six mois comme assistante sociale dans un centre d'action sociale du canton de Genève, puis, dans un second temps, d'une recherche sociologique de quatre mois. Qualitative, celle-ci a porté sur l'expérience des destinataires de l'aide sociale dans le processus de numérisation de l'aide sociale dans le canton de Genève. Le présent article expose certains résultats de cette enquête.

[2] Stratégie 2016-2020. Inventer l'Hospice général de demain. Hospice général, Genève.